

# Lettre Info



#22

DÉCEMBRE 2025

## *Chères adhérentes, Chers adhérents,*



Jean-Claude Carrier,  
Président de MER

A l'aube des 100 ans de MER, je suis heureux de vous présenter un bilan positif, tant sur le plan humain que sur le plan solidaire. Plus que jamais, MER entre dans ce nouveau siècle d'existence avec la volonté de conduire ses adhérents vers un avenir engagé et durable.

Forts de notre ambition, nous avons atteint en 2025 les trois objectifs majeurs fixés dans notre feuille de route.

Tout d'abord, à l'écoute de notre marché, nous avons fait évoluer au mois de juin la **Retraite Mutualiste du Combattant (RMC)** : désormais, nos adhérents peuvent y faire des versements sans frais.

Ensuite, toujours animés par la volonté de vous accompagner dans la construction de votre avenir, nous avons repensé une solution d'épargne qui allie recherche de sécurité et de performance. **MER Horizon +** est une assurance vie 100 % en fonds euros, ouverte à tous. Nous sommes très fiers de cette solution, qui propulse MER dans le monde de l'épargne pour tous !

Nous avons également fait évoluer votre espace adhérent : en 2026, vous pourrez y découvrir de nouvelles fonctionnalités, qui vous permettront de gérer vos contrats en autonomie. Grande nouveauté : il sera désormais accessible aux adhérents de l'assurance vie **MER Horizon +** et de la **Garantie Obsèques**.

Enfin, MER, fidèle à ses racines historiques, poursuit son soutien sans faille aux associations qui partagent les mêmes valeurs. Si notre engagement aux côtés des militaires est encore et toujours au cœur de nos actions solidaires, nous avons souhaité aller plus loin en 2025, en apportant notre aide à d'autres causes. Dans le domaine du développement durable, nous travaillons ainsi avec **Cœur de Forêt** qui lutte pour la reforestation de la planète. Nous sommes également partenaires de l'association **Coup de Pouce** qui oeuvre pour les enfants en situation de décrochage scolaire, et de **Sport dans la Ville**, qui aide les adolescents et les jeunes adultes venant de quartiers difficiles à s'insérer dans la société.

Je terminerai en soulignant que c'est à vous, adhérents, que MER doit son développement. C'est pour vous et grâce à vous que nous avons envie d'aller toujours plus loin pour vous assurer un monde plus serein et plus durable. Merci pour votre fidélité, et merci pour votre confiance.

## Résultats et distribution

- P.4 Clôture des résultats 2024
- P.4 Un taux de rendement exceptionnel versé en au titre de 2024
- P.5 Nos partenaires

## Actualités

- P.6 à 9 MER HORIZON +, notre nouvelle assurance vie
- P.10 Solidarité et reconstruction
- P.12 Appel à candidatures

## À venir

- P.14 2026 dans le viseur
- P.15 MER sur le web

**Suivez notre actualité et interagissez avec nous sur les réseaux sociaux !**



Directeur de la publication  
Jean-Claude Carrier

Conception et réalisation graphique  
MER

Images  
AdobeStock  
Getty Images  
Freepik

# Résultats de 2024

## Les chiffres clés

Chiffres au 31/12/2024, approuvés par l'Assemblée Générale du 24 avril 2025

### Adhérents



**25 551**  
adhérents  
MER



**67 %** de nos nouveaux adhérents ont moins de 40 ans

### Collecte



**25,56**  
millions d'euros  
d'encaissements

Collecte moyenne en 2024 pour la garantie **retraite**, selon le statut de l'adhérent :

Adhésions de l'année	1 657 €
Cotisants	1 376 €
Retraités	2 233 €

### RÉPARTITION DE LA COLLECTE

**3.26 %** Adhésions de l'année    **55.7 %** Cotisants    **44.3 %** Retraités

### Prestation



**29,7**  
millions d'euros  
de prestations payées

dont 29,4 millions d'euros au titre de la garantie **retraite**.



**Taux d'excédent exceptionnel**

**Retraite Mutualiste du Combattant : taux de rendement à 3,10 %\* pour 2024**

En plus de ce rendement versé au titre de 2024, la **Retraite Mutualiste du Combattant** offre des avantages fiscaux uniques qui vous permettent de réaliser des économies d'impôts, en déduisant chaque versement de votre revenu imposable.\*\*

\* Pour les rentes constituées avec un taux technique inférieur à 3,10 %. Il s'agit d'une revalorisation sous la forme d'une participation aux excédents. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs. \*\* Dans la limite du plafond de rente majorée fixé par l'Etat.

## Unis pour valoriser la Retraite Mutualiste du Combattant

Tout au long de l'année 2025, MER a pu compter sur l'engagement et la fidélité de ses partenaires distributeurs – AGPM, Allianz et La Financière de la Militaire (LFDM) – pour promouvoir la Retraite Mutualiste du Combattant (RMC) auprès du plus grand nombre.

Retour sur quelques-unes des actions marquantes menées ensemble.



Tout au long de l'année, l'AGPM s'est mobilisée à travers de nombreuses campagnes d'emailing dédiées à la Retraite Mutualiste du Combattant et destinées à ses prospects et à ses adhérents.

Objectif : informer, sensibiliser et accompagner les personnes éligibles dans la compréhension des avantages de ce droit à reconnaissance.

Une démarche ciblée et efficace qui renforce la proximité entre les militaires et leur solution d'épargne retraite.



Pour rendre la RMC plus accessible et attractive, nous avons co-construit avec Allianz une vidéo originale au ton "gaming", permettant d'expliquer le produit de manière ludique et moderne.

Afin de maximiser sa diffusion, les conseillers commerciaux d'Allianz ont distribué dans les casernes des cartes de visite avec un QR code renvoyant directement vers la vidéo, permettant ainsi aux militaires de découvrir la RMC avec leur téléphone.

Nous espérons que cette approche dynamique et numérique séduira les plus jeunes.



Pour voir la vidéo,  
scannez le QR Code



En mai 2025, en partenariat avec La Financière de la Militaire (LFDM), MER a pris part à la journée portes ouvertes du 19<sup>e</sup> régiment du Génie, en tenant un stand commun MER x LFDM. Cette occasion unique nous a permis d'échanger directement, avec les militaires et leurs proches.



Une action concrète et humaine, fidèle à notre volonté d'aller à la rencontre des militaires là où ils sont et de créer des liens authentiques avec ceux qui servent notre pays.

# Assurance vie - MER HORIZON +

## Avec MER Horizon +, valorisez votre épargne !

Depuis juin 2025, MER propose **à tous** une solution d'épargne repensée pour répondre aux attentes de chacun. Alliant recherche de performance et de sécurité, le contrat MER Horizon + incarne une vision moderne de l'épargne, responsable et accessible à tous.



L'assurance vie MER Horizon + a été récompensée par **Good Value for Money**, qui sélectionne les meilleures offres d'épargne sur la base de leur bon rapport qualité / prix global. L'assurance vie MER Horizon + a ainsi remporté le **label Sélection Espoir 2025/2026**.



### MER HORIZON +, c'est :

- ♥ Le haut niveau de sécurité d'un contrat **100 % en fonds euros**
- ♥ Un rendement 2024 de **3.70 %\***, parmi les meilleurs du marché
- ♥ Un contrat simple et accessible dès **250 €**, avec **0 %** de frais sur versement
- ♥ Des versements libres à partir de **100 €** ou programmés dès **50 €/mois**
- ♥ Une solution responsable alignée sur des **objectifs RSE concrets**

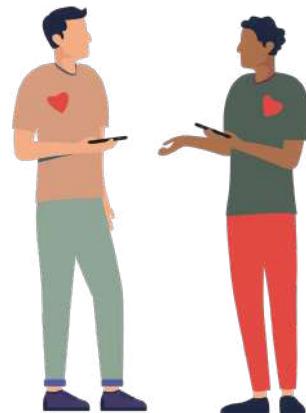
\*Taux net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.

Il s'agit d'une solution d'épargne simple, conçue pour accompagner chacun dans ses projets tout en respectant les valeurs fondatrices de notre mutuelle : sécurité, solidarité et responsabilité.

Dans un monde en pleine mutation, nous offrons à nos adhérents bien plus qu'une solution performante. Nous faisons de chaque investissement une démarche porteuse de sens, guidée par la responsabilité et l'ambition de bâtir un avenir fidèle à nos valeurs.

MER Horizon +, c'est un contrat sans compromis qui **allie recherche de performance, sécurité, souplesse d'utilisation et engagement durable**.

Avec son assurance vie **MER Horizon +**, MER propose le haut niveau de sécurité d'un contrat **100 % en fonds euros**.



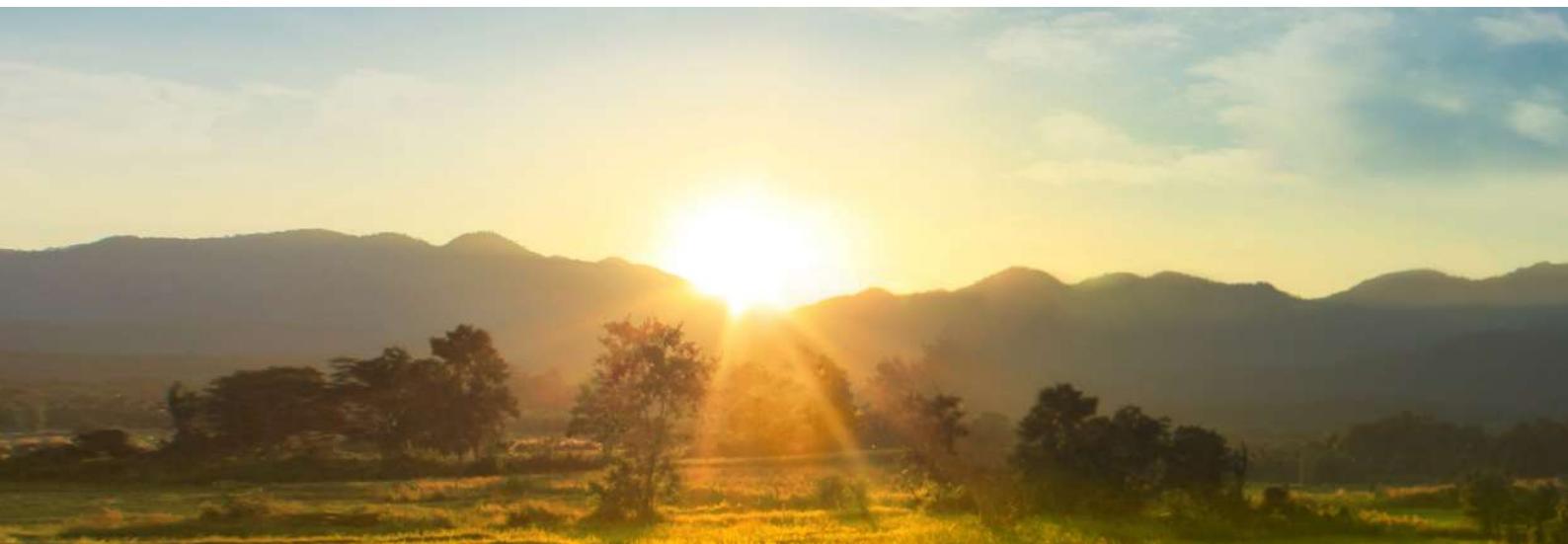
## Qu'est-ce que c'est le fond euros ?

Le fonds euros est l'unique support d'investissement de l'assurance vie MER Horizon +. Il correspond à l'actif général de la mutuelle, c'est-à-dire à l'ensemble des placements qu'elle détient : actions, obligations, immobilier... Ces investissements sont financés par les primes versées par les adhérents.

**Pourquoi c'est rassurant ?** Parce que le fonds en euros bénéficie d'un très haut niveau de sécurité ! Le capital constitué, (c'est-à-dire les versement cumulés, les intérêts versés chaque année, minoré des frais de gestion et des éventuels rachats) est protégé. Cette épargne n'est pas soumise aux variations des marchés financiers.

**Un effet cliquet protecteur :** Les intérêts générés sur le fonds en euros de MER Horizon + sont définitivement acquis. Chaque année, ils s'ajoutent automatiquement à l'épargne : c'est ce que l'on appelle « l'effet cliquet ».

**Un rendement qui s'accumule :** Grâce à l'effet « boule de neige », vos intérêts génèrent à leur tour des intérêts, permettant à votre épargne de croître progressivement et en toute tranquillité



## L'épargne comme engagement

Avec MER Horizon +, chacun peut se constituer une épargne pour l'avenir, préparer un projet, un voyage ou transmettre un capital à ses proches.

En effet, l'assurance vie est un moyen privilégié pour préparer la transmission de votre patrimoine. Ce placement est considéré comme étant « hors succession » : les capitaux transmis ne sont donc pas soumis aux règles fiscales applicables à l'héritage classique.

Au moment de votre décès, les capitaux de votre contrat d'assurance vie sont versés aux bénéficiaires que vous avez désignés. Ils profitent alors d'une fiscalité particulièrement avantageuse, dont les modalités varient selon l'âge auquel vous avez effectué vos versements.

**Vous souhaitez en savoir plus sur la fiscalité de l'assurance vie ? Nos conseillers Mutualistes sont là pour vous accompagner !**

# Optimisation de la transmission de patrimoine grâce à l'assurance vie

## Ouverture d'une assurance vie pour mineur et Pacte Adjoint

Grâce à MER Horizon +, vous pouvez anticiper l'avenir des enfants de votre famille. En effet, vous pouvez ouvrir un contrat pour un mineur et même y placer un don manuel à son attention. La gestion du contrat pourra être encadrée par un Pacte Adjoint afin de sécuriser le capital.



### Ouvrir une assurance vie pour un mineur

Souscrire une assurance-vie au nom d'un enfant est une façon simple de préparer son avenir. Le contrat est ouvert pour lui, par ses parents. L'assurance vie sera alors alimentée au nom de l'enfant mineur tout au long de sa durée.

Les sommes versées constituent alors un capital placé au nom de l'enfant, et géré par la personne qui a ouvert le contrat ou un administrateur désigné à la souscription jusqu'à sa majorité. Une fois adulte, le titulaire de l'assurance vie pourra librement disposer de ce capital pour financer ses études, un projet immobilier, une première voiture... ou tout autre besoin.

### Don manuel et assurance vie ?

Un contrat d'assurance vie peut être alimenté par une somme d'argent donnée sous forme de « don manuel ». Un don manuel, c'est le fait pour une personne de donner une chose mobilière de la « main à la main », comme une somme d'argent, même si dans les faits, l'argent sera donné sous forme de virement ou de chèque. **Ce don peut être versé sur une assurance vie.**

Ainsi, le donneur, un grand parent par exemple, organisera la transmission de capital en plusieurs étapes :

1. Le donneur donnera la somme d'argent.
2. Le bénéficiaire (celui qui reçoit la somme) ou ses représentants légaux déclareront un don manuel aux impôts en remplissant un formulaire de déclaration spécifique. Une assurance vie sera ouverte au nom de l'enfant mineur.

Un administrateur du contrat pourra être désigné afin de le gérer jusqu'aux 18 ans de l'enfant (cela peut être le grand parent lui-même).

### L'intérêt d'effectuer une donation de son vivant est double :

1. Le capital transmis sera sécurisé jusqu'aux 18 ans de l'enfant ou débloqué avant avec l'autorisation de ses parents (ou de ses représentants légaux) afin de l'aider à bien débuter dans la vie;
2. C'est un moyen d'optimiser fiscalement la transmission de capital qui bénéficiera d'abattements fiscaux variables en fonction du lien de parenté entre donneur et bénéficiaire.

**Les abattements fiscaux dans le cadre d'une donation de son vivant à un proche mineur :**

Lien de parenté	Abattement
en ligne directe (enfants vivants ou représentés ou ascendants)	100 000 €*
au profit d'un petit enfant	31 865 €*
au profit d'un arrière-petit-enfant	5 310 €*
au profit d'un frère ou soeur	15 932 €*
au profit d'un neveu ou nièce	7 967 €*

\*cumul éventuel avec le don familial de sommes d'argent exonéré

Ces abattements sont renouvelables tous les 15 ans

## BON À SAVOIR

Si le décès du donateur intervient dans les 15 ans de la donation, l'abattement utilisé pour le calcul des droits de succession sera amputé du montant déjà utilisé pour la donation. Il est donc préférable que ce don intervienne assez tôt.

## Le Pacte Adjoint, outil d'encadrement de la donation

Le Pacte Adjoint est un document qui encadre la donation pour sécuriser le capital et le transmettre en respectant la volonté du donateur (la personne qui fait une donation).

Le Pacte Adjoint encadre notamment :

- **La date de disponibilité du capital :** il permet de ne rendre le capital disponible qu'à partir d'un certain âge (ses 25 ans au plus tard). Cela signifie que le donataire (l'enfant mineur) ne pourra pas jouir du capital avant l'âge souhaité par le donateur.
- **La protection du mineur :** il offre la possibilité de désigner un administrateur du contrat autre que les parents, qui gèrera le contrat jusqu'à la majorité de l'enfant. Cela peut être par exemple le grand parent qui fait la donation.

En outre, le Pacte Adjoint, en tant qu'outil de la transmission du capital, permet de limiter le risque de conflits familiaux. En clarifiant les intentions du donateur, il réduit les risques de malentendus ou de litiges.

## Une épargne engagée pour un avenir durable

MER Horizon + est classée article 8 du règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation\*), ce qui signifie que le contrat promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa gestion.

Concrètement, cela se traduit par :

- Une sélection rigoureuse des actifs : au moins 25 % du portefeuille obligataire est investi dans des titres labellisés « verts » ou « durables ».
- Un objectif climatique clair : aligner le portefeuille sur une trajectoire compatible avec le maintien du réchauffement sous les 2°C d'ici 2040.
- Un engagement social : privilégier les entreprises favorisant l'emploi, l'inclusion et la gouvernance responsable.
- La mise en place de nouveaux partenariats associatifs : Coup de Pouce et Cœur de Forêt déjà engagés... et d'autres à venir en 2026 (pour en savoir plus sur nos associations, rendez-vous page 10)

\*Le règlement SFDR est une réglementation de l'Union européenne mise en place pour encadrer et standardiser les informations relatives à la durabilité dans le secteur financier. Son objectif est de renforcer la transparence des pratiques d'investissement durable et de réduire le risque de greenwashing, afin de permettre aux investisseurs de prendre des décisions éclairées.

# MER - Solidarité et reconstruction

En 2025, MER a poursuivi son engagement auprès de ceux qui agissent chaque jour pour la solidarité, la reconstruction et l'éducation.

Nous ne nous considérons pas uniquement comme un organisme d'épargne et de retraite, mais comme un acteur du lien social, fondé sur des valeurs humaines et collectives.

Retour sur les initiatives qui ont marqué cette année de partenariats et d'émotions.

## LES COLIS DE NOËL

Nous avons renouvelé notre engagement aux côtés de l'association Les InvaincuS en soutenant l'Opération Héros de Noël. Cette initiative offre un moment de chaleur et de soutien aux militaires et anciens militaires hospitalisés à Marseille et à Toulon durant les fêtes, leur rappelant qu'ils ne sont pas seuls. Participer à cette opération est pour nous un honneur et une manière concrète de leur témoigner reconnaissance et solidarité.

« Les InvaincuS » est une association qui a pour objectif d'aider les militaires blessés psychologiquement à se reconstruire.

## LES EAU-DACIEUSES



Malika, Marie-Madeleine et Aurore, trois femmes militaires de la Marine ont parcouru le Maroc lors de la course d'orientation du Rose Trek Trip.

Cette aventure leur a permis de soutenir plusieurs causes : **Ruban Rose**, pour la recherche contre le cancer du sein; **Cap Eco solidaire**, pour la construction d'une école primaire à Saly; ainsi que l'**Entraide Marine-ADOSM** et **FUSCO**, engagées auprès des marins blessés, des familles en difficulté et de la communauté des commandos.

Ce projet a pleinement incarné l'esprit des Eau-Dacieuses : allier courage, solidarité et engagement, en montrant que l'aventure peut devenir un véritable vecteur de changement positif.

## UNE FRESQUE POUR LA MÉMOIRE



À l'occasion du 8 mai 2025, MER a offert une fresque en triptyque en hommage à la libération de Lyon lors de la 2<sup>nde</sup> Guerre Mondiale et aux femmes et hommes qui ont marqué cette période.

Réalisée par l'artiste Agrume, cette œuvre trône aujourd'hui au Cercle Général Frère, au cœur de la base militaire de Lyon.

Trois scènes y sont représentées :

- **La résistance maquisarde**, portée par une figure féminine forte, enracinée dans la nature, symbole des combattantes d'hier et d'aujourd'hui.

- **La libération de Lyon**, au cœur des barricades, sous le regard de la statue de Bellecour.

- **La liesse populaire**, avec la foule, les bras levés, les oiseaux qui s'envolent – l'image vibrante d'une liberté retrouvée.

Ce geste mémoriel fort est fidèle aux valeurs de transmission et de reconnaissance qui animent la mutuelle.

## SPORT DANS LA VILLE

Nous avons apporté notre soutien à Sport dans la Ville, une association qui favorise l'accès au sport et aux activités éducatives pour les jeunes. Cet engagement reflète notre volonté d'encourager l'inclusion, la pratique sportive et l'épanouissement des jeunes dans les quartiers difficiles.

## CŒUR DE FORêt

Nous soutenons également l'association Cœur de Forêt, une initiative dédiée à la reforestation et à la protection des forêts. Cet engagement s'inscrit dans notre volonté de participer à la préservation de l'environnement et à soutenir des actions durables pour la planète.

## CSINI



En mai 2025, cap sur Canet-en-Roussillon ! Le Centre Sportif de l'Institution Nationale des Invalides (CSINI) a organisé un stage de voile du 12 au 17 mai, financé par MER.

Pendant trois jours, des militaires blessés ont navigué à bord du MADCAP 1874, le plus ancien contre-pilote encore en activité.

Ce défi marin a permis aux participants de se reconnecter à leurs capacités physiques et mentales, dans un cadre apaisant et porteur de sens.

Une expérience qui illustre à merveille la conviction partagée par MER : le sport est un formidable moteur de reconstruction et d'inclusion.

## OCTOBRE ROSE

Pour Octobre Rose 2025, MER a renouvelé son engagement pour la prévention et la recherche contre le cancer du sein.

Nous avons remis un livret de prévention à chaque collaborateur et un paquet de café de la marque Loutsa dont une partie du prix a été reversée au Centre Léon Bérard, référence lyonnaise dans la lutte contre le cancer.

Ce centre allie soins, recherche et prévention contre le cancer, en plaçant le patient au cœur de sa mission.



**Nous soutenons toujours ceux qui oeuvrent pour les militaires et leurs familles qui rencontrent des difficultés**



## ÉCURIE FRÈRES D'ARMES

L'équipage Écurie Frères d'Armes a pris le départ du Dakar 2025, du 3 au 17 janvier, entre Bisha et Shubaytah en Arabie Saoudite.

Une aventure humaine exceptionnelle, fruit de l'engagement de Blessés des Armées et de bénévoles. Leur mission : accompagner les personnes touchées

par des blessures visibles ou invisibles dans leur reconstruction personnelle. Après la rééducation et la réadaptation encadrées par l'armée, l'association intervient pour aider ces hommes et femmes à retrouver confiance, autonomie et sens, à travers le sport et les défis collectifs.

MER a souhaité soutenir cette initiative porteuse d'espoir, symbole de résilience, de fraternité et de dépassement de soi.

## COUP DE POUCE

Parce que l'avenir se prépare dès l'enfance, MER soutient également l'association Coup de Pouce, qui lutte contre le décrochage scolaire dès la maternelle.

Sa méthode repose sur une approche ludique et participative :

- Des clubs après l'école animés sous forme de jeux et d'ateliers,
- Une coéducation active impliquant les parents.

Les résultats sont concrets : 89 % des enseignants constatent plus de motivation et de confiance chez les élèves accompagnés.

Soutenir Coup de Pouce, c'est investir pour l'égalité des chances pour nos enfants.



## Prochainement

### L'année 2026 s'annonce comme une étape majeure pour notre mutuelle !

À l'horizon 2026, nous poursuivons notre engagement à réinventer votre expérience en tant qu'adhérent en misant sur l'innovation digitale et des services toujours plus personnalisés. Nous construisons un parcours entièrement numérique, pensé pour vous offrir un accès intuitif, rapide et autonome à votre solution. Cette transformation s'inscrit dans une volonté de renforcer la proximité, l'efficacité et la qualité de l'accompagnement que nous vous apportons dans la gestion de votre contrat d'épargne retraite.

#### MER célébrera ses 100 ans

Un siècle d'histoire mutualiste marqué par l'engagement, la solidarité et la confiance de ses adhérents. Cet anniversaire sera l'occasion de mettre en lumière nos valeurs fondatrices et les femmes et les hommes qui les font vivre depuis 1926.

#### De nouvelles associations partenaires

De nouvelles associations rejoindront prochainement notre réseau afin de renforcer notre présence sur le terrain et de soutenir des causes en lien avec nos valeurs : solidarité intergénérationnelle, engagement et loyauté.



## Découvrez notre nouveau site Web, conçu pour vous simplifier la vie

Fin février 2025, notre site a fait peau neuve pour offrir une expérience plus intuitive, fluide et claire, conçue pour répondre au mieux à vos attentes. Navigation simplifiée, contenus enrichis, outils pratiques; nous avons souhaité créer un espace inspirant pour accompagner le développement de la mutuelle.

En 2025, nous avons publié plus de **20 articles** pour vous tenir informés et vous apporter des conseils pratiques. Nous avons également mis en ligne **un guide complet sur la RMC**, ainsi qu'un nouveau produit d'assurance vie : **MER Horizon +**.



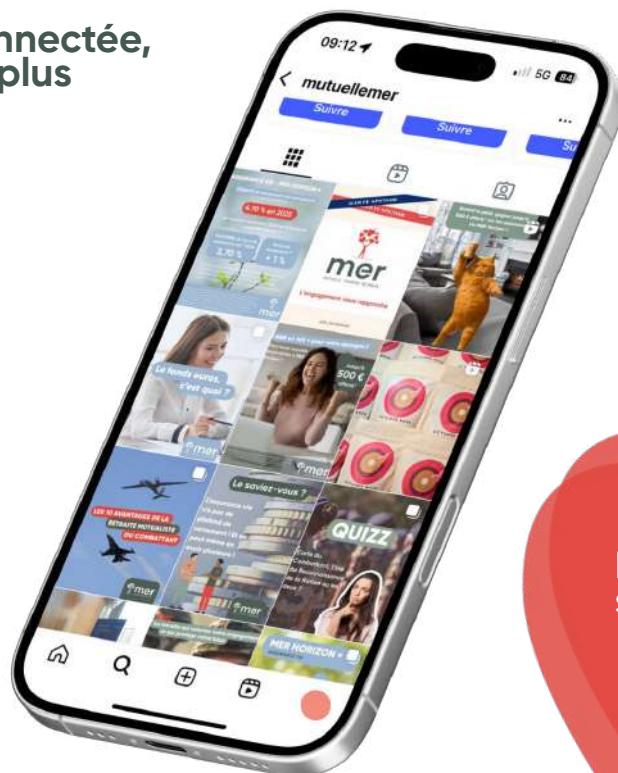
## Et si on se retrouvait aussi sur les réseaux sociaux ?

En 2025, MER renforce sa présence sur le web et les réseaux sociaux pour informer, accompagner et créer du lien avec ses adhérents et ses prospects, partout et à tout moment.

Cet espace digital est propice aux échanges, favorise la transmission d'astuces et de principes d'éducation financière et il renforce la proximité avec notre écosystème.

Rejoignez nous dès maintenant pour ne rien manquer de l'actualité de MER et faire partie d'une communauté active et solidaire !

**MER, plus connectée,  
plus proche, plus  
engagée**



Retrouvez nous sur les réseaux sociaux :



**PROCHAINEMENT**

## Votre nouvel espace adhérent

Nous préparons une grande nouveauté pour vous simplifier la vie : un espace adhérent repensé, sécurisé et ultra pratique, qui rassemblera toutes vos solutions : Garantie Obsèques, MER Horizon + et RMC ! Dès son lancement, vous pourrez en quelques clics consulter et gérer l'ensemble de vos contrats en ligne. Ce qui vous attend :



### Une connexion simplifiée :

grâce à un numéro unique pour accéder à tous vos contrats (il vous sera communiqué ultérieurement).



### Des nouvelles fonctionnalités inédites :

modification d'adresse et de RIB, changement de clause bénéficiaire, ou encore la liquidation de votre rente.



### Un accès à vos documents personnels :

relevé de situation, appel à versement, etc.

**Et une nouvelle interface conçue pour vous apporter plus de transparence, de rapidité, d'autonomie.**

Dans l'attente de sa nouvelle version, l'espace adhérent actuel reste inchangé. Vous pouvez y accéder à tout moment.

Connectez-vous sur mobile, tablette ou ordinateur à :  
[www.adherent.mutuelleepargneretraite.fr](http://www.adherent.mutuelleepargneretraite.fr)



**Vous pouvez nous contacter :**  
[service-gestion@mutuelleepargneretraite.fr](mailto:service-gestion@mutuelleepargneretraite.fr)  
Tél. : 04 72 61 90 01

Mutuelle Epargne Retraite (MER) - 17 rue de la Victoire - 69003 Lyon (SIREN n° 431 988 021 et SIRET n° 431 988 021 00058) Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la Mutualité. Mutuelle soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4, Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris.



**mer**  
MUTUELLE EPARGNE RETRAITE